



Commune de VRIGNY (Loiret)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2023.

L'an deux mil vingt-trois (2023), le quatorze du mois de décembre à vingt-et-une heures, à la mairie de VRIGNY, le Conseil Municipal s'est réuni sur convocation du maire en date du 7 décembre 2023.

13 membres sur 14 sont présents, le Conseil Municipal peut délibérer. La séance est ouverte à 21 heures 20 minutes.

Après lecture de compte-rendu de la séance du 23 novembre 2023, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- D2023-051- Convention de mise à disposition pour le service Prévention santé et sécurité de la CCDP.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les termes de la convention de mise à disposition du service Prévention-Santé-Sécurité de la CCDP à intervenir au 1^{er} janvier 2024.

- D2023-052-Définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que de leurs ouvrages connexes sur le territoire de la commune de Vrigny. (EnR)

Le Conseil Municipal décide à la majorité d'identifier la zone suivante pour l'implantation d'installations terrestres de production d'ENR :

Pièce du Grosnier, Haut Paré, La Cabane pour une superficie totale de 86 hectares.

- D2023-054 -Demande d'aide – Programme En scène.

L'autorisation est donnée à l'unanimité à monsieur le Maire de faire une demande d'aide au Département dans le cadre du programme « En scène » pour l'organisation de la fête de l'été.

- D2023-055 – Demande de subvention 2024 au Département – Volet 3.

La demande de subvention auprès du Département est adoptée à la majorité pour le projet de rénovation du bardage et ossature bois du préau à l'Espace Boissy.

Prochain Conseil Municipal.

Il est proposé comme date pour le prochain Conseil Municipal le 08 février 2024 à la mairie à 20h30.

À 23h14, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée.